

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 34 (1889)
Heft: 7

Artikel: Le jubilé du général Hans Herzog
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336867>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Consules ! toujours prudents en tout temps, échappés aux poitrines de nos chers Confédérés de la frontière rhénane.



Le jubilé du général Hans Herzog.

On a fêté dimanche 7 juillet, à Aarau, le jubilé des cinquante années de service de M. le général Herzog.

La cérémonie a été très simple, dit notre journal lausannois *L'Estafette*, mais très émouvante. M. le colonel Bluntschli a fait l'éloge du général et lui a présenté l'acte constitutif de la *Fondation Herzog*, créée au moyen des dons d'officiers d'artillerie, actuellement de 12,000 fr.

M. le général Herzog, très ému, a remercié cordialement l'assistance de l'honneur qui lui est fait et surtout de la création de la Fondation qui porte son nom. Cette fondation servira à accorder des subsides aux officiers d'artillerie qui désirent compléter leurs connaissances en faisant du service à l'étranger.

M. le colonel Th. de Saussure, de Genève, a ensuite remis à M. le colonel Bleuler, qui vient d'abandonner les fonctions d'instructeur-chef de l'artillerie pour prendre la direction de l'école polytechnique fédérale, un bronze d'art, hommage de reconnaissance et d'amitié de ses frères d'armes. Le colonel Bleuler a répondu en termes d'une modestie parfaite.

Cette cérémonie a été suivie d'un banquet où de très nombreux orateurs se sont fait entendre. On a surtout applaudi le toast à la patrie, porté en un superbe langage, par M. le colonel divisionnaire Ceresole.

Rappelons à ce propos quelques dates.

Hans Herzog est né le 28 octobre 1819.

En 1839, il passait son école d'aspirant d'artillerie et recevait son brevet de lieutenant; il fit en cette qualité quelques années de service dans l'armée wurtembergeoise, puis, rentré en Suisse, il devint 1^{er} lieutenant en 1844, capitaine en 1846, major en 1850, lieutenant-colonel en 1855, colonel en 1860. Au mois de juillet 1870, l'Assemblée fédérale lui conférait le grade de général et plaçait sous ses ordres les troupes levées pour la garde des frontières.

Ce n'était pas son premier service actif. Il avait pris part à l'affaire de Villmergen comme adjudant de la batterie Sauerländer,

à la campagne du Sonderbund comme adjudant du général Dufour, et, dans la prise d'armes de 1856, il commandait la V^e brigade d'artillerie.

M. le général Herzog est depuis 1860 chef d'arme de l'artillerie suisse.

Pour terminer, citons les paroles de l'honorable général, d'après les journaux de la Suisse allemande :

« Messieurs les délégués de l'Etat d'Argovie et du Conseil municipal d'Aarau, chers compagnons d'armes et amis !

» En partant, il y a 50 ans, pour l'école militaire de Thoune, j'étais loin de penser qu'un demi-siècle plus tard il me serait donné d'assister à une journée comme celle-ci, entouré de tant d'anciens et fidèles camarades qui, de toutes les contrées de notre chère patrie, sont accourus pour m'apporter leurs vœux. Vous tous, Messieurs, qui vous joignez à moi dans ce jour de fête, recevez mes plus profonds remerciements.

» Le corps des officiers d'artillerie s'est fait le plus grand honneur en rattachant, au souvenir de mes longues années de service, une fondation dont il est permis d'augurer le plus grand bien pour le développement de notre artillerie. D'un cœur profondément ému et reconnaissant, j'accepte votre manifestation, en regrettant que quelques années me restent à peine pour vous en témoigner par des faits une reconnaissance que je sens si vivement à cette heure.

» M. le colonel Bluntschli vous a fait un tableau de mon activité militaire et des services que j'ai rendus à notre artillerie. Il convient d'en rapporter une large part à la collaboration précieuse du colonel Bleuler qui, durant 26 années, s'est fait apprécier comme chef du bureau, et instructeur en chef de l'artillerie. A cette fête qui nous réunit, il serait injuste de ne pas rappeler ceux qui, dans ces cinquante dernières années, ont rendu les plus grands services à l'artillerie suisse. »

Le jubilaire consacre ici un souvenir aux colonels Luternau, Hirzel, Folz, von Orelli, Fischer, Denzler, Wehrli, Müller, Gœldlin et Würstemberger.

« Par ces exemples, dit-il, vous voyez que depuis le commencement de notre siècle, on a travaillé à mettre notre artillerie à un niveau qui lui permette de rivaliser avec celle des Etats étrangers. Bien des forces sont nécessaires pour que, non contents de la maintenir, nous la fassions constamment progresser. Confiants en la sagesse de nos autorités, du haut Conseil fédéral et auss

de chaque citoyen de notre chère patrie, nous pouvons être assurés que l'appui nécessaire ne nous manquera pas plus dans l'avenir que dans le passé. De son côté, le corps des officiers d'artillerie ne manquera jamais du zèle sacré, du sentiment du devoir que produit le patriotisme; je suis tout aussi convaincu qu'au cas où notre chère patrie serait exposée, l'artillerie suisse tout entière, fidèle à son devoir, serait prête à mourir à côté de ses canons. »

Nous reviendrons sur l'intéressante journée du 2 juillet.

Recrutement pour 1890.

Ce recrutement aura lieu conformément à l'Instruction que le Département militaire suisse vient d'émettre par circulaire (du 1^{er} juillet 1889 n° 9/53) adressée aux autorités militaires des cantons, aux officiers de recrutement, aux experts pédagogiques et à leurs remplaçants, et dont voici la teneur :

En nous référant à l'ordonnance du 25 février 1878, concernant la levée des hommes astreints au service militaire, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre à temps les mesures nécessaires pour le recrutement de 1890, et de vous conformer à cet effet aux prescriptions de l'ordonnance ci-dessus mentionnée et à celles ci-après :

Les officiers de recrutement et leurs remplaçants ont été désignés comme suit :

I^{er} arrondissement de division.

Officier de recrutement : M. le colonel-brigadier de Cocatrix, à St-Maurice.

Remplaçant : M. le colonel-brigadier David, à Correvon.

II^e arrondissement de division.

Officier de recrutement : Pour les cantons de Berne (Jura) et Neuchâtel : M. le colonel Sacc, Henri, à Colombier.

Pour le canton de Fribourg : M. le colonel-brigadier Techtermann, à Fribourg.

III^e arrondissement de division.

Officier de recrutement : M. le lieut.-colonel Weber, à Berne.

Remplaçant : M. le major Egger, à Berne.

IV^e arrondissement de division.

Officier de recrutement : M. le lieut.-colonel Heller, à Lucerne.

Remplaçant : M. le major Geiser, à Langenthal.

V^e arrondissement de division.

Officier de recrutement : M. le major Bertschi, à Zofingue.

Remplaçant : M. le major Wirz, Traugott, à Schöftland.